



Saison 2023/2024

Procès-verbal n°10 du Comité Directeur

Réunion du :	Mercredi 24 janvier 2024
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Michel SORNAY
Présents :	MME. Elodie MYOTTE-MOUIILLER MM. Emmanuel ANGONIN ; Patrice ANTHONIOZ ; Jacky BANDERIER ; Philippe FLOCHON ; Denis JACQUES ; Mikaël LUCAS ; Michel MONIOTTE ; Jean-Louis MONNOT ; Eric PATENAT ; Nicolas THABARD et Didier VINCENT
Représentés :	MM. Antoine CONVERSEZ (pouvoir à Jean-Louis MONNOT) et Philippe DUPREZ (pouvoir à Eric PATENAT)
Excusés :	MM. Mohamed EL OUZZANI et Alain MAUBEY
Assistent à la séance :	MM. Clément JAILLET et Sébastien HARMAND

Le Président Michel SORNAY présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du Comité Directeur pour cette année 2024.

1. Félicitations

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à tous les récipiendaires des récompenses de la journée des passionnés.

2. Approbation et correction des derniers PV

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux des réunions suivantes :

- ✓ PV N°02 du Bureau du 11 décembre 2023
- ✓ PV N°09 du Comité Directeur du 21 décembre 2023 : Jean-Louis MONNOT demande une modification (voir point 3.2)
- ✓ PV N°03 du Bureau du 15 janvier 2024

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.



3. Correction des PV n°08 du 21 Novembre 2023 et n°09 du 21 décembre 2023

3.1. PV n°08 du 21 Novembre 2023 :

Le Comité Directeur procède à la modification du procès-verbal n°08 du 21 novembre 2023

6.4.1. Règlement des Championnats Seniors Féminins – Championnat Départemental 2 à 8

A la suite du vœux émis par le Club de Petite Montagne FC, approuvé par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2023, le comité Directeur décide d'autoriser 1 joueuse U16F à participer au « Championnat **Départemental 2 Seniors Féminin à 8** »

Le nouveau Règlement des Championnats Seniors Féminins, édition 04 sera en application à compter du 01/07/2024.

La modification en bleue est approuvée à l'unanimité.

3.2. PV n°09 du 21 Décembre 2023 :

Le Comité Directeur procède à la modification du procès-verbal n°09 du 21 décembre 2023

2.3. Félicitations :

Le Comité Directeur adresse ses félicitations...

✓ ...

✓ Aux récipiendaires des Trophées Jurassiens :

○ ...

○ **Bénévole de l'Année : Jean-Claude PAGET**

Précisions : Jean-Claude PAGET a été proposé, mais n'a pas été récompensé

La modification en bleue est approuvée à l'unanimité.

4. Informations du Président

4.1. Contrôle d'honorabilité :

Les licenciées Féminines voit leur nom modifié sur leur licence et s'interroge. Dans le cadre du contrôle d'honorabilité, la Ligue a pris l'initiative de modifier le nom des licenciées par le nom de jeune fille au lieu du nom d'épouse.

4.2. Journée Foot Civisme :

Yohan CHALVIN, professeur d'EPS soutenu par la classe de Terminale Bac Pro AGORA (Assistance à la Gestion des Organisation et de leurs Activités) du Lycée Professionnel Montciel, reconduit l'évènement Foot Civisme, en 2024, pour la 4^{ème} année. Cet évènement aura lieu le mercredi 22 mai.

Cet évènement, organisé sous la forme d'un tournoi de foot a pour but de favoriser le rapport intergénérationnel et améliorer le rapport avec les personnes en uniformes. Il associe les lycéens et lycéennes du Jura, les membres des services de l'Etat ainsi que les agents de la collectivité territoriale.

Le District, déjà partie prenante des précédentes éditions, participera une nouvelle fois en 2024, en proposant son accompagnement dans l'organisation du tournoi, mais également différents ateliers, notamment la sensibilisation à l'arbitrage, et une présentation des formations. Michel SORNAY, Président du District, a participé à la réunion d'organisation, programmée le lundi 22 janvier de 15h à 17h au Lycée Montciel.

La Journée Foot Civisme est prévue le mercredi 22 mai au Stade Municipal de Lons-le-Saunier

4.3. Anniversaires des clubs :

Il serait souhaitable que les clubs avertissent le District pour l'organisation d'évènements liés à leur anniversaire.



5. Vie du District

5.1. Retour sur la journée des passionnés :

Les récipiendaires excusés de dernières minutes et se verront remettre leur médaille a posteriori.

Les retours sur l'organisation générale et l'animation sont très positifs.

Quelques points de détails seront à améliorer pour la prochaine édition.

5.2. Tirage des Coupes :

Les dates de prochains tirages de Coupe « Seniors », ouverts au public, sont programmées :

- ✓ Coupe du Département, le jeudi 15 février à 18h30, à l'Hôtel du Département
- ✓ Coupe Sport 2000 / Crédit Mutuel, le jeudi 14 mars à 19h00, à Sport 2000 à Montmorot

Concernant les coupes « Féminines » et « Jeunes », les commissions devront veiller à la bonne organisation des tours précédents le tirage des ¼ de finales, afin de respecter les délais règlementaires pour que ce tirage est lieu au plus tard la semaine 15, tout en tenant compte des impératifs des partenaires.

6. Contrôle administratif des obligations de déclaration des dirigeants par les clubs

Les services administratifs du District ont opéré un contrôle sur les obligations de déclaration des clubs.

Pour rappel, les clubs ont l'obligation de désigner, dans l'application Footclubs, onglet « Membres du Club » (menu Organisation). Ces membres doivent obligatoirement être licenciés :

- | | |
|---|---|
| ➤ Président | Responsable Technique Féminin (si engagement d'au moins une équipe féminine – <i>il peut s'agir de la même personne que le Référent Féminin mais il doit bien y avoir 2 désignations distinctes</i>) |
| ➤ Trésorier | |
| ➤ Secrétaire Général | |
| ➤ Correspondant | |
| ➤ Référent Arbitre | ➤ Responsable Technique Jeunes (U13 à U18 – <i>si au moins une équipe dans une de ces catégories</i>) |
| ➤ Référent Féminin (si engagement d'au moins une équipe féminine) | ➤ Responsable Technique Ecole de Foot (U6 à U11 – <i>si au moins une équipe dans une de ces catégories</i>) |
| ➤ Référent Covid | |
| ➤ Référent Projet club / Label (si engagement dans les démarches) | ➤ Responsable Technique ou Educateur (1 personne par catégorie) |

Les coordonnées de ces personnes doivent être diffusables et mises à jour chaque année.

Chaque club a été informé individuellement des manquements par courriel en date du 12 décembre 2023, avec une date butoir de mise à jour au **31 décembre 2023**. Il a également été rappelé qu'en cas de non-respect de ces obligations, des sanctions financières peuvent être appliquées.

Au 20 décembre, 33 clubs s'étaient mis à jour et 7 l'avaient fait partiellement à jour. Un 2^{ème} rappel avait été adressé le 19 décembre.

Au **08 janvier 2024**, **21 clubs et groupements** sont en infraction. Le montant des amendes s'élève à **3 960€**.

Le Comité Directeur débat sur ces infractions. Il rappelle que ces obligations ont été voté il y a 2 saisons et que personne ne s'y était opposé. Il rappelle que la saison dernière était une 1^{ère} année donc qu'à ce titre il n'y a pas eu de sanction, mais qu'il est cependant nécessaire que ces informations soient diffusées et consultables pour que les clubs puissent avoir des échanges entre eux.

Il ressort que

- 1) Tous les clubs ont été avertis par ce contrôle et informé de manière individuelle et détaillée, comme rappelé ci-avant, et donc qu'ils avaient tous connaissance de leur situation ;



- 2) En l'état actuel de la situation, avoir un référent Covid n'est pas nécessaire et le Comité Directeur décide de déroger à cette obligation et de ne pas sanctionner les clubs sur ce point ;
- 3) Pour les clubs en Entente, un éducateur dans un club est le référent pour le ou les autres clubs en Entente, il peut ainsi être identifié mais non licencié. Il ressort du texte que « *Les clubs ont obligation de désigner dans l'application Footclubs Onglet Membres une personne licenciée* » mais ne précise pas si la personne doit être licenciée dans le club ;
- 4) Les clubs peuvent avoir un référent pour une catégorie en question, sans qu'il soit titulaire d'une licence « Educateur », alors pour certains, cela pose question d'identifier cette personne comme « Responsable Technique » ou « Educateur » alors qu'elle n'a pas passé de diplôme contrairement à d'autres. Cela pourrait créer du conflit ou de l'incompréhension en interne. Le Comité Directeur décide de déroger à cette obligation et de ne pas sanctionner les clubs sur ce point. Une réflexion sera menée sur l'intitulé du référent par catégorie ;

Ainsi, le Comité Directeur, et plus particulièrement son Président, Michel SORNAY, va étudier avec les services administratifs du District la liste des clubs en infraction pour la suite à donner à ce contrôle.

7. Sportif

7.1. Situation des rencontres non jouées à la trêve :

7.1.1. *Situations des rencontres seniors :*

Matches non joués au 21/12/2023

- ✓ Départemental 1 (11 matchs) :
 - J7 : Sirod – Jura Nord (**reprogrammé le 10/03**)
 - J8 : Jura Nord – Macornay ; Haut Jura – Sud Revermont (**reprogrammés le 11/02**)
 - J10 : complète (6 matchs) (**reprogrammée le 18/02**)
 - J11 : Sirod – Crotenay (**reprogrammé le 11/02**) ; **Jura Nord – Trois Monts**
- ✓ Départemental 2, poules A et B (28 matchs) :
 - J4 : **Rochefort – Mouchard (B)**
 - J7 : Aiglepierre – Plaine 39 (B) (**reprogrammé le 10/03**) ; **Bresse Jura – PS Dole (B)**
 - J8 : Arcade – Jura Lacs (A) (**reprogrammé le 10/03**) ; **Aiglepierre – Bresse Jura (B)**
 - J9 : Bresse Jura – Rochefort (B) ; PS Dole – Pleure (B) ; Molay – Gevry (B) (**reprogrammés le 10/03**)
 - J10 : complète (12 matchs) (**reprogrammée le 18/02**)
 - J11 : Jura Lacs – St Lupicin (A) ; Coteaux de Seille – Lons (A) ; Grandvaux – Mont Noir (A) et tous les matchs de la poule B sauf Plaine 39 – Molay (5 matchs) (**reprogrammés le 11/02**)
- ✓ Départemental 3, poules A, B et C (18 matchs) :
 - J7 : complète (15 matchs) (**reprogrammés le 10/03**)
 - J8 : Haut Jura – Montmorot (A) ; Beaufort – Crotenay (B) ; Trois Mont – Foucherans (C) (**reprogrammés le 03/03**)
- ✓ Départemental 4, poules A, B, C, D et E (13 matchs) :
 - J7 : Aromas – St-Claude (B) ; Plateau – Perrigny (B) ; Archelange – Poligny (E) ; Pleure – Cernans (E) ; Courlaoux – Choisey (C)
 - J8 : Molay – Archelange (E)
 - J9 : Mont Noir – Ravilloles (A) ; Grandvaux – Perrigny (B)
 - J10 : Plateau – Grandvaux (B) ; Courlaoux – Montbarrey (C) ; Souvans – Macornay (D) ; Pleure – Poligny (E) ; Molay – Cernans (E)
 - **Matches non reprogrammés car matchs sans incidence sur le classement**
- ✓ Tous les matchs ont été joués en Coupe du Conseil Départemental et en Coupe Sport 2000/Crédit Mutuel
- ✓ **En gras rouge les matchs restants à reprogrammer**



7.1.2. Situations des rencontres féminines :

Matches non joués au 21/12/2023

- ✓ Départemental 1 (1 match) :
 - J6 : Bresse Jura – Septmoncel/Haut Jura (**reprogrammé le 17/02**)
- ✓ Départemental 2, poule A et B (3 matchs) :
 - J2 : Trois Monts – Jura Dolois (B)
 - J5 : Montmorot – Grandvaux (A) ; Grandvaux – Viry (A)
 - **Matches non reprogrammés, classements établis au quotient**
- ✓ Criterium U18 (3 matchs) :
 - J4 : Dijon USC – Macon
 - J5 : Merceuil – Clayettois
 - J9 : Merceuil – Macon
 - **Matches non reprogrammés, classement établi au quotient**
- ✓ Criterium U12 (1 match) :
 - J5 : Arcade – Triangle d'Or
 - **Match non reprogrammé, classement établi au quotient**
- ✓ Coupe du Conseil Départemental/Crédit Agricole à 8 (1 matchs) :
 - T1 : Foucherans - Aromas

7.1.3. Situations des rencontres jeunes :

Matches non joués au 21/12/2023

- ✓ U18 Départemental 1 :
 - J7 : PS Dole – Mont-sous-Vaudrey (**pas d'incidence sur le classement, match neutralisé**)
- ✓ U18 Départemental 2 – poule B :
 - J7 : PS Dole – Coteaux-de-Seille (**pas d'incidence sur le classement, match neutralisé**)
- ✓ U15 Départemental 2 – poule B :
 - J7 : Bresse Jura – Petite Montagne (**pas d'incidence sur le classement, match neutralisé**)
- ✓ U13 Départemental 2 – poule A :
 - J7 : Haut Jura – Mouchard ; Angillon – Petite Montagne (**pas d'incidence sur le classement, matchs neutralisés**)
- ✓ U13 Départemental 3 : **les matches non joués n'ont pas d'incident sur l'évolution des classements**
- ✓ Coupes : **Tous les matches non-joués ont été reprogrammés au 24/02**

7.2. Point sur les plateaux du Futsal Associé et Organisation des Finales :

Toutes les phases qualificatives sont terminées sauf U18.

Les ½ finales U13 et U15 ont lieu ce week-end du 27/01/2024.

C'est la 1^{ère} saison où il y a des 2 dossiers de discipline (2, 1 en U15 et 1 en Seniors). Cependant, se passe globalement bien. Il y a des difficultés à trouver des bénévoles pour tenir les tables de marques.

Les finales ont lieu le 10/02 au GES (jusqu'à 17h30) et au Cosoc de Lons-le-Saunier.

Il faudra au moins 8/10 bénévoles sur la journée pour gérer la buvette et la table de marque (+ les récompenses).

7.3. Rappel de la date butoir pour les nouveaux engagements – 2^{ème} partie de saison :

Les clubs qui souhaitent engager une ou des nouvelles équipes dans les compétitions ci-après peuvent le faire en adressant un courriel au secrétariat du District (secretariat@jura.fff.fr) jusqu'au 31 janvier 2024 au plus tard :

- ✓ Seniors masculins : 5^{ème} Division
- ✓ Féminines : 1^{ère} et 2^{ème} Division Seniors ; Coupe U18F ; Coupe U15F
- ✓ Jeunes : U18 D2 ; U15 D2 ; U13 D3 ; U11 ; U9 ; U7



7.4. Seniors – Classements D4 :

Le Comité Directeur prend connaissance des classements de Départemental 4 arrêtés par la Commission Sportive.

POULE A

		Quotient	PTS	JO
1	Ravilloles 1	3,00	21	7
2	Lons ASPTT 2	1,38	11	8
3	Mont Noir 2	1,29	9	7
4	Petite Montagne 3	0,75	6	8
5	La Joux 3	0,50	4	8
6	Crottenay/C. Ain 3 à 8			

POULE B

		Quotient	PTS	JO
1	Grandvaux 2	2,00	8	4
2	Plateau 39 1	1,50	6	4
3	St Claude 2	1,17	7	6
4	Perrigny 1	1,00	4	4
5	Aromas 2*		0	

* En application de l'article 10 du Règlement « Autour de la Rencontre », l'équipe de AS Aromas 2 ayant été déclarée forfait général, suite à 3 forfaits dans la compétition, le 3^{ème} forfait n'intervenant pas au cours des 3 dernières journées, programmées au calendrier général les 11-12/05, 26/05 et 02/06, tous les points acquis contre l'équipe de l'AS Aromas 2 sont annulés.

POULE C

		Quotient	PTS	JO
1	Passenans 1	2,80	28	10
2	Triangle Or 3	2,10	21	10
3	Choisey 2	0,89	8	9
4	Montbarrey 2	0,77	7	9
5	Mouchard/Arc 2	0,70	7	10
6	Courlaoux 2	0,38	3	8

POULE D

		Quotient	PTS	JO
1	Aiglepierre 2	2,00	16	8
2	Chapelle Voland 1	1,88	15	8
3	Gevry 2	1,75	14	8
4	Souvans 1	0,86	6	7
5	Macornay 3	0,00	0	7

POULE E

		Quotient	PTS	JO
1	Poligny/Grimont 3		13	6
2	Archelange 2		13	6
3	Pleure 2		11	6
4	Cernans 1		2	6
5	Molay 2		1	6

Le **Comité Directeur valide** le maintien en D4 pour la Phase Printemps des équipes classées aux 3 premières places de chaque poule (en rouge) et la participation en D5 pour la Phase Printemps de toutes les autres équipes classées à des places inférieures à la 3^{ème} (en noir).



7.5. Jeunes – Classements Phase Automne et Groupes Phase Printemps :

7.5.1. Groupes Jeunes Phase Printemps

Le Comité Directeur prend connaissance des classements arrêtés pour la Commission des Jeunes pour les catégories U18 D1, U18 D2, U15 D1, U15 D2, U13 D1, U13 D2 et U13 D3.

CLASSEMENTS JEUNES U18 D1 PHASE AUTOMNE

Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Formation Arbitrage	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
JURA LACS F.	96	85	7	2	2					
JURA SUD FOOT	79	75	0	0	4					
GJ COEUR DU JURA	68	65	0	2	0	0	1			
ARCADE FOOT - PAYS LUNETIER	57	55	0	0	2					
MONT /S VAUDREY CCSVA	50	45	8	0	2				-5	
PROMO SPORT DOLE CRISSEY	43	35	8	0	0	0	0			
FOOTBALL CLUB HAUT JURA	22	25	0	2	0	0	0		-5	
BRESSE JURA FOOT	20	15	0	2	3					

Le **Comité Directeur valide** le classement établi par la commission des jeunes et l'accèsion en inter secteur des équipes de Jura Lacs Foot et Jura Sud Foot. L'équipe de Bresse Jura Foot est reléguée en U18 D2 pour la Phase Printemps.

CLASSEMENTS JEUNES U18 D2 PHASE AUTOMNE

Poule	Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Formation Arbitrage	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
A	F. C. SEPTMONCEL	85	85	0	0	0	0	0			
B	JURA NORD F.	85	85	0	0	0	0	0			
B	U.S. COTEAUX DE SEILLE	82	75	8	2	2				-5	
A	GROUPEMENT FOOT PORTE DU JURA	82	75	7	0	0	0	0			
B	ET.S. DE SIROD	66	65	0	0	0	0	1			
A	U. S. DE CROTENAY COMBE D'AIN	65	65	0	0	0	0	0			
B	F.C. DE MOUCHARD ARC ET SENANS	62	55	7	0	0	0	0			
A	F.C. CHAMPAGNOLE	56	45	7	2	2					
A	ENT. MONTMOROT/MACORNAY	55	55	0	0	0	0	0			
B	GJ COEUR DU JURA 2	55	45	7	2	0	0	1			
B	ENT. ARCHE/ROCH/MOISSEY	37	35	0	2	0	0	0			
A	F.C. PETITE-MONTAGNE A 8	35	35	0	0	0	0	0			
A	GRANDVAUX FOOT	32	25	7	0	0	0	0			
B	PROMO SPORT DOLE CRISSEY 2	27	25	7	0	0	0	0	-5		
B	RACING CLUB ANGILLON	17	15	0	0	0	1	1			
A	AM.S. VAUX LES ST CLAUDE A 8	10	15	0	0	0	0	0	-5		
B	JURA STAD' F.C.	9	5	0	2	2					

Le **Comité Directeur valide** le classement établi par la commission des jeunes et l'accèsion des équipes de FC Septmoncel, Jura Nord Foot, US Coteaux-de-Seille, GJ Porte du Jura et ES Sirod en U18 D1 pour la Phase Printemps.



CLASSEMENTS JEUNES U15 D1 PHASE AUTOMNE

Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Point Tuteur	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
F.C. CHAMPAGNOLE	95	85	8	0	2					
F.C. CANTONAL LA JOUX NOZEROT	77	75	0	0	2					
R.C. LONS LE SAUNIER	75	65	7	0	3					
JURA LACS F.	65	55	7	1	2					
BRESSE JURA FOOT	49	45	0	1	3					
GJ COEUR DU JURA	45	35	8	1	0	0	1			
JURA SUD FOOT	37	25	8	0	4					
JURA NORD F.	10	15	0	0	0	0	0	-5		

Le **Comité Directeur valide** le classement établi par la commission des jeunes et l'accèsion des équipes de FC Champagnole et FC La Joux Nozeroy en inter secteurs. L'équipe de Jura Nord Foot est reléguée en U15 D2 pour la Phase Printemps.

CLASSEMENTS JEUNES U15 D2 PHASE AUTOMNE

Poule	Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Point Tuteur	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
C	JURA STAD' F.C.	95	85	7	1	2					
B	ENT. MACORNAY/MONTMOROT	93	85	7	1	0	0	0			
A	U. S. DE CROTENAY COMBE D'AIN	92	85	7	0	0	0	0			
B	U.S. COTEAUX DE SEILLE 1	78	75	0	1	2					
A	F.C. CHAMPAGNOLE 2	77	75	0	0	2					
C	ENT. AIGLEPIERRE/MONT /S VAUDREY	76	75	0	0	0	0	1			
A	FOOTBALL CLUB HAUT JURA 1	65	65	0	0	0	0	0			
A	ARCADE FOOT - PAYS LUNETIER	65	55	8	0	2					
B	GROUPEMENT FOOT PORTE DU JURA	65	65	0	0	0	0	0			
C	PROMO SPORT DOLE CRISSEY 1	62	65	2	0	0	0	0	-5		
B	BRESSE JURA FOOT 2	58	55	0	0	3					
C	F.C. PLAINE 39 1	55	55	0	0	0	0	0			
A	C.S. DE VIRY	45	45	0	0	0	0	0			
B	F.C. PETITE-MONTAGNE	45	45	0	0	0	0	0			
C	ENT. MOISSEY/ARCHE/ROCH	45	45	0	0	0	0	0			
C	U.S. TROIS MONTS	43	35	8	0	0	0	0			
A	GRANDVAUX FOOT	35	35	0	0	0	0	0			
B	GJ COEUR DU JURA 2	31	35	0	0	0	0	1	-5		
B	RACING CLUB ANGILLON	27	25	0	0	0	1	1			
A	F. C. SEPTMONCEL A 8	25	25	0	0	0	0	0			
C	A.S. FOUCHERANS	25	25	0	0	0	0	0			
A	ENT. MONTMOROT/MACORNAY	15	15	0	0	0	0	0			
C	JURA NORD F. A 8	15	15	0	0	0	0	0			

Le **Comité Directeur valide** le classement établi par la commission des jeunes et l'accèsion des équipes de Jura Stad' FC, Ent. Macornay/Montmorot, US Crotenay Combe d'Ain, US Coteaux-de-Seille et FC Champagnole 2 en U15 D1 pour la Phase Printemps.



CLASSEMENTS JEUNES U13 D1 PHASE AUTOMNE

Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Point Tuteur	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
JURA DOLOIS FOOTBALL	99	85	9	1	4					
JURA SUD FOOT	87	75	7	1	4					
R.C. LONS LE SAUNIER	77	65	8	1	3					
BRESSE JURA FOOT	68	55	9	1	3					
F.C. CHAMPAGNOLE	48	45	0	1	2					
GJ COEUR DU JURA	46	35	9	1	0	0	1			
JURA LACS F.	28	25	0	1	2					
F.C. CANTONAL LA JOUX NOZEROTY	25	15	8	0	2					

Le **Comité Directeur valide** le classement établi par la commission des jeunes et l'accèsion des équipes de Jura Dolois Foot, Jura Sud Foot et RC Lons accèdent en inter secteurs. L'équipe de FC La Joux Nozeroy est reléguée en U13 D2 pour la Phase Printemps.

CLASSEMENTS JEUNES U13 D2 PHASE AUTOMNE

Poule	Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Point Tuteur	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
A	ARCADE FOOT - PAYS LUNETIER	92	85	5	0	2					
B	JURA DOLOIS FOOTBALL 2	90	85	0	1	4					
A	JURA SUD FOOT 2	84	75	5	0	4					
B	U.S. COTEAUX DE SEILLE 1	82	75	5	0	2					
A	R.C. LONS LE SAUNIER 2	75	65	7	0	3					
B	GROUPEMENT FOOT PORTE DU JURA	65	65	0	0	0	0	0			
A	F.C. CHAMPAGNOLE 2	57	55	0	0	2					
B	JURA STAD' F.C.	57	55	0	0	2					
A	F.C. DE MOUCHARD ARC ET SENANS	50	45	5	0	0	0	0			
B	PROMO SPORT DOLE CRISSEY 1	45	45	0	0	0	0	0			
A	F.C. PETITE-MONTAGNE	42	35	7	0	0	0	0			
B	BRESSE JURA FOOT 2	38	35	0	0	3					
A	FOOTBALL CLUB HAUT JURA 1	25	25	0	0	0	0	0			
B	JURA NORD F. 1	25	25	0	0	0	0	0			
A	GJ COEUR DU JURA 2	16	15	0	0	0	0	1			
B	RACING CLUB ANGILLON	16	15	0	0	0	0	1			

Le **Comité Directeur valide** le classement établi par la commission des jeunes et l'accèsion des équipes de Arcade Foot, Jura Dolois Football 2, Jura Sud Foot 2, RC Lons 2, GJ Porte du Jura, et Jura Stad' FC en U13 D1 pour la Phase Printemps.

L'US Coteaux-de-Seille ne peut pas monter du fait de son refus de jouer en U13 D1 lors de la phase automne. Le FC Champagnole 2 ne peut pas monter car FC Champagnole 1 évolue en U13 D1.

Les équipes de GJ Cœur du Jura 2 et RC Angillon sont à égalité. L'équipe de RC Angillon est reléguée en U13 D3 pour la Phase Printemps du fait de moins bons résultats sportifs.



CLASSEMENTS JEUNES U13 D3 PHASE AUTOMNE

Poule	Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Point Tuteur	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
A	JURA SUD FOOT F 3	94	85	5		4					
C	ENT. MONT /S VAUDREY/PLEURE	90	85	5		0	0	0			
D	JURA DOLOIS FOOTBALL 3	89	85	0		4					
B	F.C. COURLAOUX VALSAORNE	85	85	0		0	0	0			
A	ENT. S. RAVILLOLES LES CROZETS	82	75	7		0	0	0			
C	F.C. MACORNAY VAL DE SORNE 1	80	75	5		0	0	0			
B	GRANDVAUX FOOT 1	75	75	0		0	0	0			
D	A.S. FOUCHERANS 1	75	75	0		0	0	0			
A	F.C. CANTONAL LA JOUX NOZERROY 2	67	65	0		2					
D	F.C. AIGLEPIERRE	66	65	0		0	0	1			
B	U. S. DE CROTENAY COMBE D'AIN	65	65	0		0	0	0			
C	A.S. FOUCHERANS 2	65	65	0		0	0	0			
A	ARCADE FOOT - PAYS LUNETIER 2	62	55	5		2					
B	JURA SUD FOOT 4	59	55	0		4					
D	ENT. ROCH/ARCHE/MOISSEY	58	55	3		0	0	0			
C	ENT. PLAINE 39/MOLAY	55	55	0		0	0	0			
B	U.S. COTEAUX DE SEILLE 2	52	45	5		2					
C	ENT. MOISSEY/ARCHE/ROCH	45	45	0		0	0	0			
D	U.S. TROIS MONTS	45	45	0		0	0	0			
B	GROUPEMENT FOOT PORTE DU JURA 2	40	35	5		0	0	0			
C	BRESSE JURA FOOT 3	38	35	0		3					
S	JURA STAD' F.C. 2	37	35	0		2					
A	F. C. SEPTMONCEL	35	35	0		0	0	0			
A	GRANDVAUX FOOT 2	25	25	0		0	0	0			
B	F.C. MACORNAY VAL DE SORNE 2	25	25	0		0	0	0			
C	GJ COEUR DU JURA 3	25	25	0		0	0	0			
D	PROMO SPORT DOLE CRISSEY 2	20	25	0		0	0	0	-5		
A	C.S. DE VIRY	15	15	0		0	0	0			
D	O. DE MONTMOROT 1	15	15	0		0	0	0			
C	ENT. MOLAY/PLAINE 39	11	15	0		0	1	0	-5		
D	JURA NORD F. 2	10	15	0		0	0	0	-5		
B	R.C. LONS LE SAUNIER 3	8	5	0		3					
A	JURA LACS F. 2	7	5	0		2					
D	ENT. PLEURE/MONT /S VAUDREY	5	5	0		0	0	0			
D	ENT. MOUCHARD/MONTBARREY 2	0	0	0		0	0	0			
B	F.C. CHAMPAGNOLE 3	-3	0	0		2			-5		

Le **Comité Directeur valide** le classement établi par la commission des jeunes et l'accession des équipes de Jura Sud Foot F 3, Ent. Mont-sous-Vaudrey/Pleure, Jura Dolois Foot 3, FC Courlaoux Valsorne, Ent. Ravilloles les Crozets, FC Macornay Val de Sorne, Grandvaux Foot, AS Foucherans, FC Aiglepierre et US Crotenay Combe d'Ain en U13 D2 pour la Phase Printemps.

FCC La Joux Nozeroy 2 ne peut pas monter car FCC La Joux Nozeroy 1 évolue en U13 D2 pour la Phase Printemps.



7.5.2. Groupes Jeunes Phase Printemps

Le Comité Directeur prend connaissance des groupes pour la Phase Printemps établi par la Commission des Jeunes pour les catégories U18 D1, U15 D1, U13 D1 et U13 D2.

GRUPE JEUNES U18 D1 PHASE PRINTEMPS

U18 D1
ARCADE FOOT
US COTEAU-DE-SEILLE
PS DOLE CRISSEY
GJ CŒUR DU JURA
GJ PORTE DU JURA
JURA NORD FOOT
HAUT JURA FC
MONT /S VAUDREY VA
FC SEPTMONCEL
ES SIROD

GRUPE JEUNES U15 D1 PHASE PRINTEMPS

U15 D1
BRESSE JURA FOOT
FC CHAMPAGNOLE 2
GJ CŒUR DU JURA
US COTEAU-DE-SEILLE
US CROTENAY COMBE D'AIN
JURA LACS FOOT
JURA STAD' FC
JURA SUD FOOT
RC LONS
ENT. MARCONAY/MONTMOROT

GRUPE JEUNES U13 D1 PHASE PRINTEMPS

U13 D1
ARCADE FOOT
BRESSE JURA FOOT
FC CHAMPAGNOLE
GJ CŒUR DU JURA
JURA DOLOIS FOOT 2
JURA LACS FOOT
JURA STAD' FC
JURA SUD FOOT 2
RC LONS 2
GJ PORTE DU JURA

GRUPE JEUNES U13 D2 PHASE PRINTEMPS

U13 D2 POULE A	U13 D2 POULE B
FC CHAMPAGNOLE 2	FC AIGLEPIERRE
GJ CŒUR DU JURA 2	BRESSE JURA FOOT 2
FC COURLAOUX VALSAORNE	US COTEAUX-DE-SEILLE
US CROTENAY COMBE D'AIN	PS DOLE CRISSEY
GRANDVAUX FOOT	AS FOUCHERANS
HAUT JURA FC 1	JURA DOLOIS FOOT F 3
JURA SUD FOOT 3	JURA NORD FOOT 1
FC MACORNAY VAL DE SORNE 1	FCC LA JOUX NOZERROY 1
FC PETITE MONTAGNE	ENT. MONT /S VAUDREY / PLEURE
ENT. RAVILLOLES LES CROZET	FC MOUCHARD ARC SENANS 1

Le Comité Directeur valide les groupes présentés par la Commission des Jeunes.

7.6. Féminines – Classements Phase Automne et Groupes Phase Printemps :

7.6.1. Classements Féminines Phase Automne

Le Comité Directeur prend connaissance des classements arrêtés pour la Commission Féminines pour les catégories Seniors D2 F à 8, Critérium U18 F, et Critérium U15 F.



CLASSEMENTS SENIORS D2 F A 8 PHASE AUTOMNE

POULE A				
Cl't	Clubs	Points	Matches Joués	Quotient
1	RACING CLUB ANGILLON	19	7	2,714
2	C.S. DE VIRY	15	6	2,500
3	GRANDVAUX FOOT	10	5	2,000
4	F.C. PETITE-MONTAGNE	9	7	1,286
5	A.S. AROMAS	7	7	1,000
6	ENT. MONTMOROT/COURLAOUX	6	6	1,000
7	POLIGNY GRIMONT FC	5	7	0,714
8	U. S. DE CROTENAY COMBE D'AIN	2	7	0,286

POULE B				
Cl't	Clubs	Points	Matches Joués	Quotient
1	JURA STAD' F.C.	23	9	2,556
2	JURA DOLOIS FOOTBALL	19	8	2,375
3	U.S. COTEAUX DE SEILLE	17	9	1,889
4	A.S. MONTBARREY	16	9	1,778
5	FOY.RUR. DE RAHON	16	9	1,778
6	U.S. TROIS MONTS	14	8	1,750
7	FOOTBALL CLUB BRENNE-ORAIN	7	9	0,778
8	F.C. GEVRY	5	9	0,556
9	F.C. ROCHEFORT ATHLETIC	4	9	0,444
10	F.C. DE MOLAY	1	9	0,111

CLASSEMENT CRITERIUM U18 F PHASE AUTOMNE

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Clayettois S Reunis 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	41	6	35
2 Triangle Or Poligny 1	21	9	7	0	2	0	0	0	0	56	18	38
3 Beaune A.S. 1	18	9	6	0	3	0	0	0	0	30	13	17
4 Champagnole Angillon 1	18	9	6	0	3	0	0	0	0	37	29	8
5 A.S. Gevrey Chambert 1	15	9	5	0	4	0	0	0	0	33	11	22
6 Cheminots Dijon Us 1	12	7	4	0	3	0	0	0	0	27	10	17
7 Ent. St Sernin 1	12	9	4	0	5	0	0	0	0	20	44	-24
8 Macon Fc 1	3	7	1	0	6	0	0	0	0	8	38	-30
9 Mellecey Mercurey 1	3	9	1	0	8	0	0	0	0	13	36	-23
10 Merceuil 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	11	71	-60

CLASSEMENTS CRITERIUM U15 F PHASE AUTOMNE

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Sirod 1	30	7	6	1	0	0	-11	0	0	56	10	46
2 Arcade Foot 1	28	7	5	1	1	0	-12	0	0	56	17	39
3 Jura Sud Foot 1	19	7	3	1	3	0	-9	0	0	32	20	12
4 Angillon Champagnole 1	18	7	3	1	3	0	-8	0	0	24	17	7
5 Jura Lacs F. 1	8	7	2	0	3	2	-4	0	0	23	34	-11
6 La Joux Nozeroy 1	6	7	0	0	7	0	-6	0	0	5	98	-93

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Jura Stad' F.C. 1	26	6	6	0	0	0	-8	0	0	40	2	38
2 Coteaux De Seille 1	20	6	4	0	2	0	-8	0	0	25	18	7
3 Jura Dolois Football 1	17	6	3	0	3	0	-8	0	0	26	21	5
4 Lons Rc 1	16	6	3	1	2	0	-6	0	0	17	20	-3
5 Mont Sous Vaudrey Va 1	14	6	2	1	3	0	-7	0	0	15	17	-2
6 Triangle Or Brenne O 1	8	6	1	0	5	0	-5	0	0	15	39	-24
7 Aiglepierre 1	8	6	1	0	5	0	-5	0	0	13	34	-21
8 Bresse Jura Foot 1	FG	0	0	0	0	0	-1	0	0	0	0	0

Le **Comité Directeur valide** les classements établis par la commission Féminine et enregistre l'absence de classement pour le championnat Seniors D1 F du fait du match non-joué entre Bresse Jura Foot et Ent. Septmoncel/Haut Jura et reprogrammé le 17/02/2024.



7.6.2. Groupes Féminines Phase Printemps

Le Comité Directeur prend connaissance projets de groupes établis par la Commission Féminines pour les catégories Seniors D2 F à 8, Critérium U18 F, et Critérium U15 F, pour la phase Printemps.

Le Comité Directeur valide les groupes établis par la Commission Féminine pour la D2 F – Niveau 1 et pour le Critérium U15 F – Niveau 1 :

Seniors D2 F – Poule A – Niveau 1

RC ANGILON – CS VIRY – GRANDVAUX FOOT – FC PETITE MONTAGNE – JURA STAD' FC – JURA DOLOIS FOOTBALL – AS MONTBARREY et FR RAHON.

Critérium U15 F – Poule A – Niveau 1

ES SIROD – ARCADE FOOT – ENT. ANGILLON/CHAMPAGNOLE – JURA STAD' FC – US COTEAUX DE SEILLE et JURA DOLOIS FOOTBALL

Le Comité Directeur validera les autres groupes, une fois la phase d'inscription fixée au 31/01/2024 terminée et présentation par la Commission Féminine des groupes définitifs.

7.7. Journée Féminine à Bellecin

En raison de l'indisponibilité de la base de Bellecin, la journée est avancée au samedi 18 mai au lieu du samedi 22 juin. La Présidente de la Commission Féminine, Elodie MYOTTE-MOUIILLER, doit confirmer la date après validation définitive de la base de Bellecin. Le calendrier général, pour la 2^{ème} partie de saison, sera actualisé par la Commission Féminine lors de sa prochaine réunion.

7.8. Festival U11

La Commission des Jeunes expose la problématique liée à la date de la finale du Festival U11, prévue au calendrier général le mercredi 08 mai 2024, à Molinges.

Ce mercredi 08 mai précède le jeudi de l'ascension.

En conséquence, la Commission Jeunes demande que la finale du Festival 11 soit avancée au samedi 04 mai ou repoussée au samedi 18 mai. Finalement, le Comité Directeur propose que la Commission Jeunes prenne contact avec Jura Sud Foot pour une programmation le samedi 27 avril.

Le calendrier général, pour la 2^{ème} partie de saison, sera actualisé par la Commission Jeunes lors de sa prochaine réunion.

7.9. Festival U13

Le Festival U13 est programmé à Champagnole le samedi 6 avril.

Il faut anticiper l'organisation sur le site. Le besoin optimal serait de 16 personnes.

Au niveau des équipes, il n'y aura pas de problème pour réunir 16 équipes masculines.

Pour les féminines, il est prévu de regrouper des clubs, en fonction de leur effectif, pour former des équipes (3) et arriver au nombre de 8.

8. Arbitrage

8.1. Point sur la FIA à Molinges :

12 jeunes arbitres de la section sportive de Jura Sud Foot et 1 arbitre du club de Ravilloles les Crozets.

Sur les 13 candidats, 11 ont été reçus sur la partie théorique, dont le candidat de Ravilloles les Crozets.

8.2. Point sur la FIA à Mont-sous-Vaudrey :

Une dizaine d'arbitres est inscrit dont 4 de Saône-et-Loire.



8.3. Stage de rattrapage des arbitres du District :

Annulé à la suite d'un arrêté municipal, le stage de rattrapage pour les arbitres du District du Jura, initialement prévu à Bletterans le 18/11/2023 est reprogrammé au Stade Municipal de Poligny le jeudi 15/02/2024 à 18h30.

Prochain Bureau, le lundi 05 février 2024 à 18h30, à la Maison du Football.

Finales Futsal, le samedi 10 février 2024, au GES et au Cosec de Lons-le-Saunier

Comité Directeur en visio conférence, date à définir

Tirage Coupe du Département, le jeudi 15 février à 18h30, au Conseil Départemental

Assemblée Générale Elective, le vendredi 28 juin 2024, à Ney, horaire à déterminer

Nicolas THABARD
Secrétaire Général

Michel SORNAY
Président